# COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

***

## REUNION PLENIERE DU 09 JANVIER 2021

## PROCES VERBAL N° 02

***

**Réunion plénière du :** 9 janvier 2021

**A :** 9h00

**Lieu :** siège du DFSM de DIEPPE

**Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage** : M. Stéphane CERDAN

**Secrétaire de séance :** M. Hichem MASSAOUDI-BRIERE

**Membres présents :** MM. Eric AUGER, Patrick DUBOC, Joaquim EVARISTO, Christophe GUERPIN, Guillaume JEANNE DIT FOUQUE, Antoine LOUET, Julien LEBARC, Hichem MASSAOUDI-BRIERE, Frédéric ORTIZ,

**Invités :** MM. Mathieu DUBUC, vice-président du D.F.S.M, et Pierre TAVELET, C.T.R.A,

**Excusés :** Mme Michèle LE BASTARD, MM. Alexis AUGER, Mickaël LESAGE, Pierre LUCAS, Eric PAIN, Cyril PAVIE.

**§§§§**

*** Civilités**

Les membres de la commission présentent leurs sincères condoléances à :

- La famille de M. Alain PERCHET, ancien président de la C.D.A du district Maritime, arbitre, observateur, décédé en fin d'année 2020,
- M. Pierre TAVELET pour le décès de son beau-père,
- M. Antoine LOUET pour le décès de son père.

Les membres de la commission adressent leurs félicitations à M. Mohamed SAFFIR, arbitre de district, pour la naissance de sa fille

Les membres de la commission souhaitent un prompt rétablissement à M. Oscar BOUTEILLER, arbitre, blessé actuellement.

*** Adoption du procès-verbal de la réunion plénière du 19 octobre 2020, publié le 22 du même mois**

Aucune remarque n'étant faite sur le procès-verbal de ladite réunion, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*** Point sur la formation**

M. Hichem MASSAOUDI-BRIERE présente les travaux menés dans le domaine de la formation par la section concernée, depuis octobre dernier. Un état des lieux a tout d'abord été initié en ce qui concerne les formateurs disponibles. **6** formateurs 1er degré et 1 initiateur ont été recensés. 5 formateurs non diplômés sont également volontaires. À ce sujet, M. Pierre TAVELET, CTRA, a été sollicité et a donné son accord pour mener une formation d'initiateurs lorsque les conditions le permettront.

Un état des lieux des supports de formations a également été effectué. MM. Pierre TAVELET et Mary SAWANEH sont sincèrement remerciés pour leurs apports respectifs dans la constitution de la classothèque de formation qui a été établie. Le travail de M. Alexis AUGER pour recenser ces supports est mis en avant.

Les priorités de formations sont présentées pour la saison en cours : candidats ligue, promotionnels district, stagiaires et jeunes constituent le panel des arbitres à former au cours de l'exercice.

Le sujet de la formation initiale en arbitrage (FIA) est débattu. D'un point de vue sportif, la formation de nouveaux arbitres dans le contexte actuel ne semble pas nécessaire. Un débat s'installe autour de ce sujet. Sur l'ensemble du territoire de Normandie, **100** arbitres ont été formés depuis l'été et n'ont pas ou peu arbitré. Il est cependant nécessaire de répondre aux demandes des clubs et de leur permettre de se conformer au statut de l'arbitrage. Pour cela, en fonction des décisions qui seront prises en cours de saison par les instances, la CDA se tiendra prête à dispenser des FIA si nécessaire.

M. Pierre TAVELET rappelle que les FIA sont gérées administrativement par la Ligue mais dispensables par les districts. À ce titre, la CDA souhaite pouvoir proposer une offre complémentaire à celle de la Ligue sur un format différent de l'internat. Une réflexion approfondie sera menée en temps voulu sur ce sujet.

Des discussions ont lieu également autour de l'utilisation de la visioconférence pour dispenser des formations d'arbitres. Il est envisagé d'utiliser cette possibilité pour des thématiques particulières lors de formations à destination des arbitres en titre. En revanche, il est exclu de réaliser des formations initiales en distanciel.

M. Eric AUGER informe la CDA de ses travaux sur le parrainage. Le district peut compter sur **29** parrains dont **13** sont actuellement à former. Des sessions auront lieu en visioconférence dans les semaines à venir. M. Stéphane CERDAN insiste sur le parrainage qui est une priorité pour accompagner et fidéliser les arbitres.

Le recrutement de nouveaux observateurs, qui figure parmi les objectifs fixés en début de saison par la CDA, commence à porter ses fruits. M. Guillaume JEANNE DIT FOUQUE a pu obtenir le retour positif de **3** personnes intéressées par la fonction. **3** autres personnes doivent encore confirmer leur souhait et **2** sont à recontacter. M. Pierre TAVELET propose son concours pour mener la formation des observateurs.

*** Point sur les lois du jeu**

**7** dossiers ont été examinés depuis octobre dernier. À chaque fois, la section « lois du jeu » a statué sur la bonne application des règlements par les arbitres, qu'ils soient bénévoles ou officiels. Un dossier a néanmoins donné lieu à un rappel réglementaire à l'attention des arbitres concernés.

*** Point sur les désignations**

En amont de la réunion du jour, les deux Chargés de désignations ont été contactés pour avoir leurs retours sur la mise en place des désignations durant les mois d'octobre et novembre derniers et connaître leurs besoins.

- M. Pierre LUCAS a transmis une réponse écrite adressée au président de la CDA. Il indique travailler cette année à l'aveugle, plus de la moitié des arbitres n'ayant pas envoyé leurs feuilles de désidératas. Pour la saison prochaine, il demande à ce que les feuilles lui soient envoyées au plus tard courant août. Stéphane donne son accord pour que cela se mette en place.

  M. Pierre LUCAS demande par ailleurs sur quel niveau les arbitres stagiaires seniors et les arbitres stagiaires féminines seniors doivent être désignés. Stéphane répond que les seniors masculins doivent être envoyés en 3e division seniors et que les féminines doivent débuter en U15.

- M. Patrick DUBOC présente un compte-rendu détaillé pour les jeunes :

A la date du 23 octobre dernier, date de l'arrêt des compétitions, **167** jeunes avaient été désignés.

Un arbitre s'est blessé gravement et ne reprendra pas la saison, un arbitre a demandé sa mutation pour la Bretagne et un arrêt de l'arbitrage a été enregistré chez un stagiaire. Au total, **75** jeunes sont disponibles pour un total de **127** arbitres à fournir par week-end normal de compétition. Le détail par catégorie est présenté par Patrick : **15** arbitres en U18 D1, **25** arbitres en U18 D2, **10** assistants à désigner en U18 R2, **12** assistants à désigner en U18 R3, **6** arbitres nécessaires en U16 et 10 en U15.

Il détaille ensuite le nombre de jeunes arbitres disponibles par catégories : **17** JAD et **10** stagiaires sur la région du Havre, **17** JAD et **11** stagiaires sur la région de Rouen et **8** JAD et **15** stagiaires sur la région de Dieppe.

Patrick termine sa présentation en remerciant la Commission Régionale des Arbitres pour avoir permis à 2 arbitres du DFSM d'être désignés en U17 nationaux avant l'arrêt des compétitions.

Il aborde ensuite la question de la mise en place d'un système de désignations automatiques au vu du nombre de désignations à faire. Un débat est mené sur le sujet et la C.D.A. s'accorde sur le fait que cela peut être envisagé comme une aide aux Chargés de désignations mais que ces derniers restent indispensables en raison de leurs connaissances et de leurs appréciations des besoins.

Une question de Patrick sur la transmission tardive des désignations de la ligue vers le district est soumise. Il demande à les avoir à l'avance pour pouvoir anticiper les matchs à couvrir. M. Pierre TAVELET indique qu'un équilibre est à trouver entre la transmission des infos en amont et la tâche de désignation qui ne peut pas être faite trop en avance pour ne pas avoir à effectuer de nombreux changements. Il est préconisé de prévoir une réunion entre les Chargés de désignations Ligue et districts pour harmoniser les pratiques et coordonner.

- Les membres de la commission débattent sur la désignation des arbitres de catégorie D1 soit en R3 à la touche soit en D2 lorsque tous les matchs de D1 sont couverts. M. Pierre TAVELET

rappelle que la tâche des désignations est compliquée et que l'important est d'avoir une vue uniforme sur l'ensemble du territoire.

*** Point sur des incidents qui concernent des arbitres**

M. Lilian LEROUX rappelle que trois arbitres ont subi des violences graves depuis le début de saison. La commission de discipline de la Ligue a statué sur le dossier d'un jeune arbitre agressé lors d'un match amical en octobre dernier. La commission de discipline du district doit quant à elle se réunir dans une affaire concernant l'agression d'un arbitre en 2e division. Le troisième cas concerne un arbitre poursuivi sur un parking.

Une communication va être faite par le comité directeur du DFSM sur son site pour informer du suivi de ces affaires.

M. Hichem MASSAOUDI-BRIERE indique qu'un groupe de travail sur les incivilités est en préparation, piloté par la C.D.A. sur proposition d'une association d'arbitre.

*** Information sur les effectifs**

Le nombre de licences arbitres enregistrées est de **440**, soit 40% des effectifs d'arbitres normands. **340** licences ont été validées soit autant d'arbitres désignables. Parmi eux, on trouve **90** stagiaires à valider dont **40** à parrainer.

Des relances ont été faites auprès de tous les arbitres qui n'avaient pas renouvelé. **50** ne reprendront pas et **50** autres, indécis, pourraient revenir sur les terrains prochainement.

Un travail important a été mené par M. Lilian LEROUX pour contacter tous les arbitres concernés. La plupart des arrêts se rapportent à des indisponibilités professionnelles et familiales, à la priorité donnée à la fonction de joueur, au manque de considération et de soutien des instances et **3** cas concernent les incivilités.

M. Stéphane CERDAN demande à connaître l'évolution du nombre d'arbitres ces dernières années. M. Lilian LEROUX indique une diminution de **46%** entre la fin de saison 2016 et le début de saison 2020 chez les jeunes. En seniors la diminution est de l'ordre de **22%** sur la même période. Stéphane souhaite faire de l'inversion de cette tendance une priorité, surtout pour les jeunes qui représentent l'avenir et les possibilités d'évolution les plus importantes pour représenter le district.

M. Pierre TAVELET suggère qu'un travail de réflexion sur le recrutement soit mené. Beaucoup de personnes quittent rapidement l'arbitrage dans les quelques années qui suivent la formation initiale. Un investissement financier plus important de la part des clubs au départ pourrait par lien de cause à effet entraîner un investissement plus poussé de la part des candidats arbitres.

La question de la relation des arbitres avec leurs clubs est abordée plus largement. Comment pourrait-on favoriser et encourager cette relation ? Les membres présents regrettent la surenchère observée quant au monnayage des arbitres auprès des clubs qui devient dans certains cas la seule interaction entre l'arbitre et le club.

Sur la question de la fidélisation des arbitres, le levier du parrainage porte ses fruits et doit être poursuivi et enrichi.

*** Cas particuliers d'arbitres**

**Demandes diverses de** :
- M. Stéphane BOUDIN qui souhaite prendre une année sabbatique. La commission accepte sa de mande à l'unanimité

- M. Laurent CARLES qui souhaite passer arbitre assistant. La commission accepte sa demande à l'unanimité

- M. Joris DELAUNE qui souhaite prendre une année sabbatique. La commission accepte sa demande à l'unanimité

- M. Sébastien HIS qui souhaite passer de la catégorie 1 à la catégorie D2. La commission accepte sa demande à l'unanimité

- M. Maurice VALBIN qui souhaite passer arbitre assistant. La commission accepte sa demande à l'unanimité

- M. Romain VENET qui souhaite prendre une année sabbatique. La commission accepte sa demande à l'unanimité

**Affaires diverses concernant :**
**-** M. Franck BELLAMY, ancien arbitre D1 qui a arrêté l'arbitrage quelques temps avant de repasser l'examen stagiaire. La commission décide de l'observer en 2e division dans le cadre d'une promotion accélérée

- M. Oscar BOUTEILLER qui s'est gravement blessé en début de saison. La commission prend acte de la réception de son justificatif et décide de geler sa saison

*** Information du président**

M. Stéphane CERDAN effectue un compte-rendu de la réunion de CRA qui s'est tenue la veille. Un plan d'action sera présenté prochainement par M. Freddy FAUTREL dans chacune des CDA.

*** Point sur la discipline**

M. Eric AUGER fait le point sur les **6** dossiers traités depuis le début de saison et en explique le contenu à la commission. **2** affaires vont donner lieu à audition par la section discipline de la CDA car des éclaircissements sont nécessaires de la part des arbitres concernés.

*** Questions diverses**

- M. Christophe GUERPIN questionne les membres présents sur le système des désidératas des arbitres en début de saison. Une explication sur le fonctionnement et le but de ce système lui est fournie.

- M. Mathieu DUBUC aborde la question de la fidélisation et de l'intégration de l'arbitre au sein de son club. Il propose en tant que gestionnaire de la communication du DFSM de mettre en avant un arbitre à intervalle régulier pour présenter son parcours et faire œuvre de communication positive.

- M. Patrick DUBOC exprime son inquiétude sur la possibilité de reprise des compétitions.

- M. Lilian LEROUX demande les disponibilités des membres pour encadrer les tests physiques de janvier 2021. Il informe également la commission que le CODIR va bientôt se réunir pour statuer sur le RI et les nominations des représentants de la CDA en commissions.

- M. Stéphane CERDAN aborde la question des rattrapages des tests physiques et théoriques. Il est décidé de mettre en place des épreuves de rattrapage pour les absents excusés après justifications.

- M. Antoine LOUET demande si le projet de recruter un CTDA est toujours d'actualité . M. Mathieu DUBUC répond positivement, ce sera fait durant la mandature.

- M. Pierre TAVELET exprime sa satisfaction de participer aux travaux du DFSM et insiste sur la nécessité de mettre en avant les compétences de chacun pour défendre et accompagner les arbitres.

- M. Julien LEBARC se dit satisfait de participer à cette commission et estime que les travaux menés vont dans le bon sens

M. Eric AUGER aborde la question des récompenses à l'ancienneté aux arbitres en fin de saison. Stéphane CERDAN lui exprime son attachement à valoriser les collègues les plus méritants lors d'une cérémonie en début ou en fin de saison. La question sera envisagée lorsqu'il sera de nouveau possible de se réunir.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne sollicitant la parole, le Président lève la séance à 12h30

| | |
|---|---|
| Le secrétaire de séance | Le président de la CDA du DFSM |
| MASSAOUDI | |
| Hichem MASSAOUDI-BRIERE | Stéphane CERDAN |